

## Assemblée générale

### Nos objectifs pour l'année 2007

Nous avons terminé l'année 2005 avec 1570 adhérents, nous terminons l'année 2006 avec 1824 adhérents, 374 adhérents 2005 n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2006. Tous ces chiffres, démontrent l'intense activité de notre association. Le patronat et les hommes politiques prétendent et disent que le problème de l'amiante est derrière nous, ils se trompent, ou veulent le faire croire !

Des élections très importantes vont avoir lieu en 2007, quels que soient les résultats de ces élections, nous aurons à faire front aux attaques du patronat qui trouvent la note de l'amiante trop salée, le ministre Larcher donne le ton, en changeant une simple phrase dans une loi déjà existante et qui concerne la cessation anticipée des travailleurs de l'amiante (ACAATA) il remet en question l'entrée de nouveaux établissements dans le système, en changeant les critères et rendant ainsi plus difficile l'accès au dispositif.

La grande manifestation nationale du mois de septembre 2006, qui a connu un grand succès, elle sera reconduite en 2007, 110 personnes de notre association ont participé à la manifestation en 2006. Nous en espérons un plus grand nombre pour l'édition 2007, nous devons en convaincre le plus grand nombre, les enjeux sont très importants. Quel que soit le nouveau gouvernement nous avons de nombreuses revendications à faire valoir.

Après de nombreux travaux, nous avons pris possession de nos nouveaux bureaux, les bénévoles pourront mieux travailler, dans un cadre agréable, avec plus d'espace, fini de se marcher sur les pieds, je remercie les adhérents et les bénévoles qui ont pris part à ces travaux.

L'installation et la mise en place de notre système informatique, sont toujours en cours, et sont grandement facilités, avec les nouveaux bureaux. Nous continuerons à y travailler, pour avoir accès à des informations plus fiables sur vos dossiers et de pouvoir ainsi mieux cibler nos demandes auprès des administrations. En effet si un jour grâce à notre système informatique nous pouvons faire la démonstration que les plaques pleurales ne sont pas aussi anodines que cela. Nous aurons fait un grand pas, les médecins disent qu'il est impossible de mourir de plaques pleurales, et dans le même temps les pouvoirs publics et le patronat tentent d'accréditer la même thèse, afin de diminuer les droits des victimes.

Nous devons continuer à être vigilant, l'année 2007 pouvant nous apporter des surprises. Nous devons être capable de vous mobiliser à tout moment et je vous invite à répondre présent chaque fois que nécessaire. Dans le domaine de la prévention nous continuerons le travail entrepris, nous avons édité une brochure qui s'adresse à tout public. Sa distribution est en cours, nous ciblons les grandes entreprises du département, les cabinets médicaux, les marchés, vous pouvez nous aider dans cette tâche.

Nous rencontrons beaucoup de difficultés avec nos dossiers en faute inexcusable de l'employeur, le TASS du Havre comme beaucoup d'autres en France, allonge les délais de traitement des dossiers et donne de moins en moins d'indemnités aux victimes. Une réunion du réseau s'est tenue à Paris, le 17 Février, pour parler de ces problèmes, des actions sont prévues. Notre service contentieux tenu par notre amie Claudine Gouteux fonctionne à merveille, je la remercie pour le bon travail qu'elle fournit. Un tableau mis à jour de façon continue, nous informe des jours et des dossiers traités par les divers tribunaux, quelques adhérents participent avec nous à maintenir une présence dans ces tribunaux et apportent ainsi un soutien aux victimes. Nous souhaitons qu'un plus grand nombre de nos adhérents s'investissent dans cette tâche, les présidents de tribunaux réagissent différemment lorsque le public est nombreux. Pour participer avec nous à cette présence nécessaire au près des tribunaux il vous suffit de vous inscrire au secrétariat.

L'année 2007 est particulière, et cela à plusieurs titres, nous avons contacté, les autorités municipales, sur la possibilité de désamianter et de déconstruire des navires en fin de vie, sur le site du port du Havre. Après avoir rencontré le maire du Havre, peu ou pas convaincu, de cette possibilité, nous avons été reçus par le directeur du Havre développement. Suite à ces entrevues, une commission, sous l'égide du préfet de région, et sous la conduite du directeur du Havre développement, a été constituée. La première réunion s'est tenue le 20 Février, en présence des industriels intéressés par ce projet, étaient également présentes les institutions telle que la DRIRE.

Nous étions représenté par André Letouzé, membre du bureau de notre association, débutant par un tour de horizon, les premières approches ne démontraient pas un enthousiasme exceptionnelle des autorités municipales, les représentants des industriels concernés faisaient la démonstration de la faisabilité du projet. Les différents intervenants se sont quittés avec le

sentiment que ce projet peut être validé, pour notre port du Havre, une centaine d'emplois pourraient en résulter. Nous continuerons à y travailler pour que cela se fasse.

Cette année est aussi, l'année des 10 ans de l'ADEVA 76, nous organiserons en Juin, une grande journée festive et revendicatrice, elle sera également l'occasion de faire connaissance avec nos nouveaux locaux, nous ferons porte ouverte. Cette grande manifestation sera ouverte à tous et en particulier à nos adhérents et leur famille, nous vous y attendons nombreux, cette journée sera la votre et nous donnera l'occasion de faire plus ample connaissance.

Je vous remercie de votre attention.